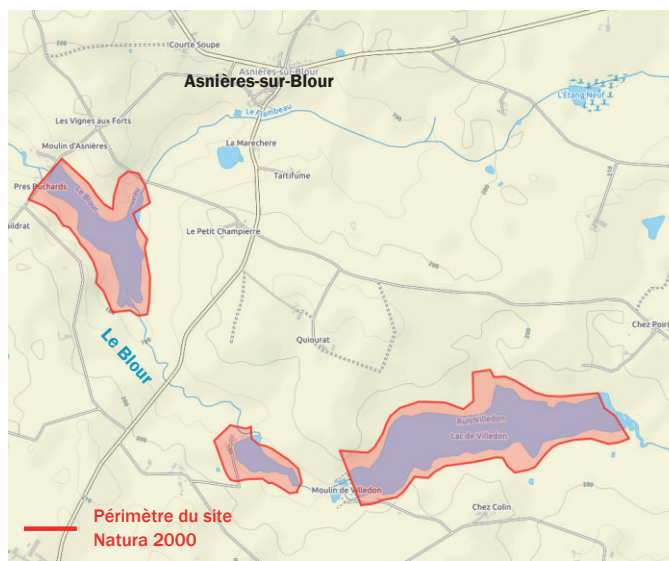


Le site Natura 2000 des Étangs d'Asnières

Le **Site d'importance communautaire (SIC) des Étangs d'Asnières** est constitué de trois étangs aux eaux acides et faiblement minéralisées. Ces pièces d'eau se succèdent topographiquement sur le cours d'une petite rivière de tête de bassin : le **Blour**.

Les étangs sont situés sur la commune d'**Asnières-sur-Blour (86)** en limite des départements de la Haute-Vienne (87) et de la Charente (16).



Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est une politique européenne de préservation de la biodiversité qui permet, par la désignation d'un certain nombre de sites, de conserver des habitats et des espèces patrimoniaux. L'objectif du programme est de concilier les activités économiques existantes et le maintien d'une faune, d'une flore et d'habitats naturels riches.

Cette conservation peut être favorisée par la signature de différents contrats (Mesures Agri-Environnementales Climatiques) qui visent le maintien et la recréation d'habitats prairiaux. Les particuliers peuvent quant à eux s'engager soit dans des contrats Natura 2000 pour la restauration d'habitats d'intérêt communautaire ou en faveur d'espèces d'intérêt communautaire, soit en signant la charte Natura 2000 du site.

Vienne Nature, structure animatrice du site des Étangs d'Asnières depuis 2019, assure la mise en œuvre opérationnelle des actions du Document d'Objectifs, en partenariat avec différents acteurs locaux.

Contacts

Animateur du site Natura 2000

Nathan Lavaux, Vienne Nature
07 49 50 53 02 – 05 49 88 99 04

<https://etangs-asnieres.n2000.fr/>



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



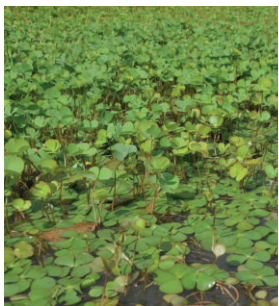
Vienne
nature

Le site Natura 2000 des Étangs d'Asnières

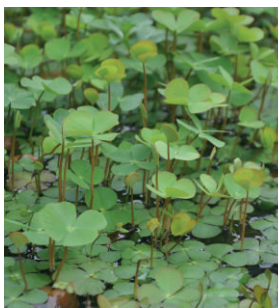


Faune et flore remarquables du site

Les étangs de Villedon, Écluseaux et Moulin d'Asnières forment le site Natura 2000 des Étangs d'Asnières, dont l'une des espèces emblématiques est une petite fougère protégée en France et en Europe : la Marsilée à quatre feuilles.



La **Marsilée à quatre feuilles** est une curieuse plante aquatique portant des feuilles formées de quatre lobes disposés en croix. Il s'agit d'une petite fougère qui se développe plutôt sur des plages boueuses ou sablonneuses des bords d'étangs peu profonds et sujets à des variations de niveau. Sur le site, elle n'est aujourd'hui présente que sur les berges d'un des étangs.



Le **Sonneur à ventre jaune** est un petit crapaud d'à peine 5 cm. Cet amphibien est caractérisé par son étonnant ventre jaune et noir. Son dos brun est plus discret et lui permet de se camoufler dans son environnement. Sur le site, on le trouve en une seule localité où il se reproduit dans des vasques en pierre.



Le **Lucane cerf-volant** est le plus grand coléoptère d'Europe. Très caractéristique, le mâle possède d'impressionnantes mandibules rappelant les bois d'un cerf. Sur le site, cette espèce a été observée près de petits bosquets ou de haies de grands arbres (chêne, frêne et saule).



Le **Grand Capricorne**, protégé au niveau national et européen, a été observé sur le site dans certaines haies qui ceinturent les champs. Crépusculaire et nocturne, ce coléoptère se développe surtout sur les chênes dépérissants. On détecte facilement sa présence par l'observation des galeries que laissent ses larves dans le bois dont elle se nourrit.

Habitats d'intérêt communautaire

Au sein du site, trois habitats naturels d'intérêt communautaire ont été identifiés.

Ils contribuent à la richesse écologique du site puisqu'ils accueillent des espèces au statut précaire.

- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin
- Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

